

**Bulletin d'inscription**  
sur [www.cipac.net](http://www.cipac.net)  
**Renseignements :**  
[formation@cipac.net](mailto:formation@cipac.net)  
**01 44 79 10 85**

**Siret 415 293 208 00054**  
**Organisme de formation**  
no 11 75 39734 75  
Référéncé au Datadock  
TVA non applicable  
en vertu de l'article 261-4°-4°-a  
5° alinea du CGI

**Le passage d'une économie linéaire (extraire, produire, consommer, jeter) à une économie circulaire est aujourd'hui un enjeu majeur pour le secteur culturel. Pour minimiser l'empreinte environnementale de nos activités, il importe de connaître les principes de l'économie circulaire et d'identifier les relais et leviers sur lesquels bâtir un plan d'actions. Cette formation présentera une méthodologie appliquée aux métiers de la culture et de la création, en alternant les phases d'apprentissages théoriques avec des études de cas et des ateliers de mises en pratique.**

## PUBLICS

Cette formation s'adresse aux responsables de projets artistiques, aux chargés d'administration, de gestion, de production et à toute personne concernée par les enjeux de l'économie circulaire dans le secteur culturel.

## DOMAINES DE COMPÉTENCES

### PROFESSIONNELLES

- Direction de projet
- Management environnemental
- Production culturelle

### PRÉ-REQUIS

Professionnels de tous niveaux.

FORMACODE® : 12587

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Transmission de documents pédagogiques (documents de références, outils de travail...).
- Études de cas pratiques.
- Supports vidéo projetés.

### ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille d'émargement par demi-journée. Une attestation de formation lui sera remise à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité avec assiduité.

### MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs de la formation, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

### EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 12 stagiaires. Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, cet effectif est susceptible d'être révisé.

## CONTENU

### 1/ Introduction à l'économie circulaire

- Naissance du mouvement
- Rappel des impacts environnementaux et sociétaux de l'économie linéaire.
- La hiérarchie des modes de traitement des déchets.
- Les 7 piliers de l'économie circulaire.

### 2/ L'écosystème de l'économie circulaire

- Filières REP, financeurs, recycleries, etc. : les acteurs nationaux et territoriaux de l'économie circulaire.
- Législation et réglementation.
- Les partenaires pour le financement des projets.

### 3/ L'économie circulaire appliquée au secteur culturel

- Étude de réalisations inspirantes.
- L'éco-conception : les pratiques existantes et inspirantes, la théorie et la méthodologie.
- Analyse du cycle de vie et autres outils de diagnostic pour les événements culturels.
- Méthodologies de management de la transition pour les acteurs culturels.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Appréhender et évaluer l'impact environnemental de ses activités.
- Initier des démarches collaboratives autour de solutions concrètes.
- Accompagner la mise en place d'un système de management environnemental adapté au secteur culturel.

## FORMATRICES

Sylvie Bétard • Cofondatrice La Réserve des arts, créatrice de l'Upcyclerie et de La Petite Papeterie Française et cofondatrice du collectif les Augures.

Gaëlle Kikteff • Cheffe de projets, consultante et formatrice en économie circulaire.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates :** jeudi 11 et vendredi 12 mai 2023

**Durée :** 2 jours, soit 14 heures de formation au total

**Frais de formation :** 660 euros coût net

**Horaires :** 10h-13h et 14h-18h

**Lieu :** Paris -République